

HIDALGO!2022

Réponse au questionnement du SNEP-FSU

Anne Hidalgo tient à vous faire connaître les propositions qu'elle porte en matière de sport et qu'elle a notamment pu exposer lors du « Grand Oral Sport » qui s'est tenu le 17 mars dernier à l'initiative notamment du Comité national olympique et sportif français et du Comité paralympique et sportif français.

Force est de constater que le sport et ses enjeux pourtant centraux, en matière de cohésion sociale, de santé publique, d'éducation populaire, d'inclusion ou encore d'émancipation, sont une fois de plus absents de la campagne électorale. D'ailleurs, il est à noter que sur les huit candidats invités lors du « Grand Oral Sport », seuls trois malheureusement ont fait le déplacement.

Voici les propositions que portées par Anne Hidalgo, et qui font d'ailleurs écho à vos demandes :

- Revaloriser le nombre d'heure d'éducation physique et sportive dans le premier et le second degré en deux étapes : d'abord en portant dès le début du mandat à 3h le nombre d'heures d'EPS hebdomadaires tout au long de la scolarité, puis en passant à 4h en cours de mandat ;
- Pour tenir la proposition évoquée ci-dessus, il est indispensable de former et de recruter davantage de professeurs d'EPS. Plus généralement, les moyens humains et financiers de la filière STAPS, qui forme à de nombreux métiers qui sont liés aux défis de notre temps seront renforcés : pensons par exemple au vieillissement et à l'indispensable développement de l'activité physique adaptée dans les établissements médicaux-sociaux ;
- La création systématique d'une association sportive dans chaque établissement scolaire du premier degré sera encouragée ;

Nous développerons les classes à horaires aménagés « sport d'excellence » (CHASE) dans le second degré et de doubles parcours valorisants dans le supérieur, sur le modèle de l'alternance ;

- La réalisation d'un bilan de santé et d'activités physiques annuel sera instauré pour évaluer le niveau de sédentarité chez les élèves et proposer des actions pour y remédier ;
- Un programme d'investissements en matière de rénovations et de créations d'équipements sportifs structurants sera lancé à hauteur de 5 milliards d'euros sur le quinquennat ;
- le remboursement de la pratique d'activités physiques adaptées sur prescription médicale, par la Sécurité sociale, pour les personnes atteintes d'une affection longue durée ou d'une maladie chronique sera progressivement mis en place;
- Un ministère des Sports de plein exercice sera rétabli et son budget augmenté de 50 % pour le porter à 1,5 milliard d'euros ;
- Enfin, afin de soutenir les associations sportives, les contrats aidés seront relancés.

À bientôt deux ans des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, il faut une mobilisation générale pour inscrire durablement la pratique d'activités physiques et sportives dans le quotidien des Françaises et des Français. Cette mobilisation générale doit se faire de l'école à l'EHPAD : c'est le projet que porté par Anne Hidalgo.

Vive l'EPS, vive le sport.